

DU NOUVEAU AU CECR :



L'activité chien-visiteur consiste pour les bénévoles et leurs chiens de se rendre dans les lieux aussi diversifiés que les maisons de retraites, les hôpitaux, les écoles mais aussi les centres pénitenciers....pour rencontrer les « résidents » pour leur apporter réconfort, échange,...et plus particulièrement dans les écoles expliquer et défendre la condition animale.

Le weekend du 25 et 26 janvier 2014, en accord avec la CNEAC(*), la CAECR (**) a organisé avec l'appui de notre club, un stage de chien-visiteur à la EHPAD de Rieulay qui a réuni une vingtaine de participants et leurs chiens venus de toute la région.

Pendant les deux jours, Pascale Lestaevel, formatrice CNEAC(*) a exposé les problématiques liées à l'introduction d'animaux dans ces établissements du point de vue réglementaire et législatif sans oublier évidemment le caractère humain de cette activité et l'obligation morale de durée dans le temps du rythme des visites.

Les chiens ont découverts pour la majorité d'entre eux, les appareillages rencontrés dans les établissements (lit médicalisé, déambulateur, béquille, fauteuil roulant...) dans le cadre d'exercices pratiques.

La deuxième journée a été consacrée à soumettre les chiens aux tests d'aptitude pour la délivrance du diplôme « chien-visiteur »

Monsieur le Directeur de l'EHPAD a clôturé le stage en souhaitant le prolongement de ces journées par la signature d'une convention avec notre club pour organiser des visites aux patients de son établissement. Souhait qui sera concrétisé dans les prochaines semaines.

Tous les participants de notre club ont obtenu le précieux sésame.

Nous remercions : Pascale Lestaevel pour la formation dans une ambiance conviviale,

Monsieur le Directeur de l'EHPAD de Rieulay et tout son personnel pour l'accueil chaleureux et l'excellente organisation matérielle de ce stage

(*) CNEAC : Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophile

(**) CAECR : Commission d'Education et d'Activités Cynophiles Régionale